

N° 11: Bilan

Recommandation

- 1 Dans le bilan les actifs et les passifs sont juxtaposés. Le solde est l'excédent/le découvert du bilan. Si un découvert du bilan apparaît, le poste reste au passif dans le bilan.
- 2 Les actifs sont divisés en patrimoine financier et patrimoine administratif.
- 3 Les passifs sont classés par capitaux de tiers et capital propre.
- 4 La structure du bilan repose sur le plan comptable MCH2 conformément à l'annexe.

Notes explicatives

Concernant le point 2

- 5 Le patrimoine financier comprend les actifs qui peuvent être vendus à tout moment sans entraver l'exécution des tâches publiques.
- 6 Le patrimoine administratif comprend les actifs qui servent directement à l'exécution des tâches publiques.
- 7 La différenciation entre patrimoine financier et patrimoine administratif est importante du point de vue du droit budgétaire. La différenciation est importante notamment pour les compétences et les dispositions sur l'établissement du bilan et son évaluation. L'obtention d'un rendement courant, partiellement cité comme caractéristique du patrimoine financier, ne constitue pas un critère de différenciation clair entre le patrimoine financier et le patrimoine administratif. Il est en effet possible, dans certaines circonstances, d'obtenir un rendement d'économie de marché avec un patrimoine administratif si ceci est conciliable avec l'exécution judicieuse des tâches publiques (par ex. ramassage des ordures, électricité ou transports publics). Bien que ceci ne soit pas prioritaire pour le patrimoine administratif, le critère de l'obtention d'un rendement courant est cependant abandonné. L'objectif selon lequel le patrimoine financier doit réaliser un rendement doit être fondamentalement salué, mais l'immobilisation du patrimoine financier peut également comporter certains risques lorsque seul le rendement est au premier plan.